

Commune de Thourie

- 1 Le paysage communal
- 2 Le village
- 3 Restaurer le bâti à Thourie
- 4 Construire à Thourie
- 5 Les couleurs du bâti
- 6 Les limites privées
- 7 Les espaces extérieurs privés



Le paysage communal

1

Le paysage est l'expression de la société sur le territoire, il révèle les activités humaines, l'organisation foncière, la capacité de chaque communauté à s'adapter à son environnement et à le mettre en valeur.

Bien comprendre le paysage qui nous entoure, c'est mieux l'apprécier et donc le respecter.

Le paysage de Thourie se caractérise par :

- une végétation importante de type rivulaire, bocage, boisements et arbres remarquables,
- un réseau de sentiers de qualité,
- un jeu d'ouvertures - fermetures des vues lié à la topographie et la présence végétale.

Une antenne Hertzienne de 220 m de haut constitue un point repère dans le paysage. Thourie étant au centre d'un triangle de transmission pour le Grand Ouest, elle a été choisie (en 1936) comme lieu d'implantation de cette station d'émission dépendant de l'administration des Postes et Télécommunications.



Le bocage

Thourie est relativement épargnée par la dégradation du bocage touchant le sud du département. La commune se situe sur le modèle breton des années 80 avec 9,5 ha de taille de parcelle en moyenne et 65 m/ha de haie. Sur certains secteurs vallonnés et proches de cours d'eau, la densité du bocage s'élève à 100 m/ha, avec un maillage de 4 ha environ. Ponctuellement, le bocage s'effiloche, on devine son ancienne trame par la persistance d'arbres remarquables.

Le bocage est un élément du patrimoine à préserver, il a un rôle essentiel en matière d'écologie : abri pour la faune et la flore, il protège également le bétail des vents et du soleil, freine l'érosion en régulant le ruissellement des eaux et absorbe les nitrates et les phosphates...

D'un point de vue paysager, il dessine le relief, permet de créer une transition entre boisements et prairies, et donne un aspect jardiné au paysage.



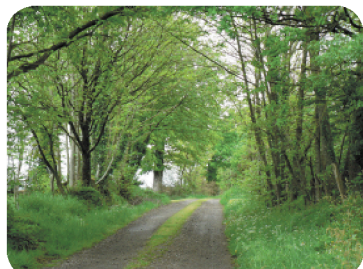
Les sentiers

On peut découvrir le territoire de la commune grâce à un maillage de sentiers.

Outre leur fréquentation par les visiteurs, les sentiers pédestres et chemins ruraux représentent une richesse patrimoniale de première importance en tant que voies de communication de proximité.

Entretenus et souvent bordés de haies bocagères plus ou moins denses, ils offrent un cheminement très agréable.

Il faut penser au devenir de ces chemins, en préserver ou renforcer la qualité (présence de haies ou alignements, entretien des abords et du revêtement carrossable), conserver les vues remarquables et repères depuis ces sentiers.



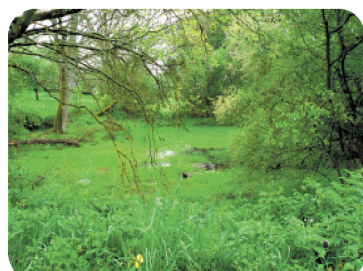
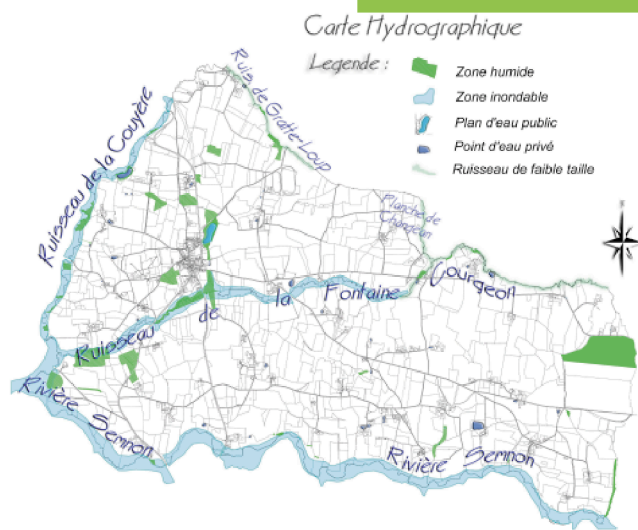
L'eau

L'eau est très présente sur le territoire communal sous forme de :

- **cours d'eau qui en définissent les limites,**
 - la rivière du Semnon,
 - le ruisseau de la Couyère,
 - le ruisseau de la Fontaine Courgeon,
 - le ruisseau de Gratte-Loup,
 - le ruisseau de la Planche de Changean.

Des zones inondables existent au niveau des 3 cours d'eau principaux. Au sud du bourg, la zone inondable et les zones humides créent une barrière naturelle et limitent la constructibilité.

- **nombreuses zones humides** ponctuant la partie ouest. Cependant, l'eau se fait discrète dans le paysage (excepté au niveau des plans d'eau et du Semnon) et c'est par la végétation rivulaire qu'on la devine.



Les sites d'intérêt paysager et écologique

Le SCOT de Vitré répertorie 3 sites d'intérêt paysager sur la commune : la vallée du Semnon (le plus important), le Bois Guy et le Bois de la Rimbaudière.

Une étude sur les sites d'intérêt écologique est en cours sur la Communauté de Communes du Pays de la Roche aux Fées. 4 zones sont repérées sur Thourie : le Val (coteau et vallée), le Bois Guy, les Jauniaux et la Ville Gué (secteurs de la Vallée du Semnon).

Les premiers écrits faisant apparaître l'existence de Thourie datent de 845. Issu du nom latin petite tour, «turricula», Thourie possède de nombreux petits manoirs à tourelles, parsemés sur son territoire.

L'habitat

Reflète d'une urbanisation ancienne de son territoire, Thourie dénombre 65 lieux-dits. Le seul véritable tissu urbain correspond au bourg étendu le long de la RD 163. Il n'y a pas de hameau développé et structuré, en tant qu'écart.

Les hameaux constellent le territoire, principalement constitués de petits manoirs à tourelles et de corps de ferme. Bon nombre d'entre eux ne sont plus en activité, mais dédiés à l'habitat résidentiel.

Thourie possède un centre-bourg de caractère. L'habitat ancien, patrimoine architectural en pierre de pays, avec ses porches et passages piétonniers, caractérise le bâti thourisien. On note la présence de fours à pain, puits, fournils, moulins à eau... Un programme d'actions, de sensibilisation et de sauvegarde du patrimoine a été mis en place par le Pays de Vitré.

Le bourg présente un tissu urbain dense et cohérent. Excepté le long de l'axe Rennes - Châteaubriant où l'urbanisation est plus lâche.

La place de l'église a fait l'objet d'un programme d'aménagement et d'effacement des réseaux. Un plan lumière a été réalisé.



Les caractéristiques du bâti

• Volumétrie

L'habitat du centre-bourg est composé de maisons de bourg* et maisons d'ouvrier*. On rencontre aussi quelques maisons de maîtres.



Dans le reste du bourg et au sein des hameaux, le bâti se constitue de longères, manoirs et corps de fermes.

Les bâtiments sont construits dans une typologie simple, de base rectangulaire, s'étageant sur 1 ou 2 niveaux. Ils possèdent souvent une cave enterrée. Le premier niveau n'est pas toujours de plain-pied.

Les granges et parties habitation sont souvent en prolongement dans le même volume. Les appentis sont adossés au corps principal.

• Toitures

> Les toitures sont, en général, à 2 pans en bâtière*, symétriques par rapport au faitage. Des constructions plus nobles peuvent recevoir des toitures à 4 pans.

*Maison de bourg : elle se définit par la continuité des façades, l'alignement, l'absence de jardin ou sa taille limitée et sa situation en arrière. Etagée sur 2 ou 3 niveaux. La toiture est souvent à brisis et les corniches sont travaillées.

*Maison d'ouvrier : elle est composée d'un seul niveau d'habitation et d'un comble à surcroît possédant 1 ou 2 lucarnes passantes. Elle est généralement accolée à d'autres bâtiments avec les façades alignées sur la rue.

*Toiture en bâtière: toit à 2 versants et à pignons découverts.



Les pentes varient, selon les époques et le type de bâtiment, entre 40 et 55°.

On trouve à Thourie de nombreuses toitures avec des coyaux. La diminution de la pente associée au débord de toiture permet d'éloigner plus efficacement les eaux pluviales et limiter ainsi le ruissellement sur les façades. Cette disposition est souvent une conséquence du remplacement du chaume par de l'ardoise.

> **L'ardoise est le matériau traditionnel.** Les maisons à toit de chaume sont maintenant rares, les réglementations successives les ont progressivement interdits à cause des risques d'incendie.

> La plupart des cheminées sont en briques. Quelques unes plus anciennes sont en pierre.

> **Localement, les lucarnes sont du type "gerbières" ou "passantes"** interrompant l'égoût de toiture. On trouve également quelques lucarnes à fronton (ne traversant pas l'égoût du toit). La gerbière constitue généralement la seule ouverture dans le grenier.



Lucarne à fronton

• Percements

> **Les percements sont situés en façade principale qui est généralement orientée au sud.** La composition des ouvertures est variable selon les époques de construction, la fonction du bâtiment, la culture architecturale et les titres de noblesse du constructeur ou son métier.

La composition peut donc être réalisée :

- sans souci de symétrie, simplement en fonction de l'usage interne et des nécessités d'éclairage naturel. Il s'agit souvent des constructions les plus anciennes.

- autour d'un axe de symétrie principal constitué par :

- . une série d'ouvertures superposées,
- . une partie pleine.

Sur le plan technique, ne pas superposer les ouvertures peut engendrer des désordres au niveau de la façade.

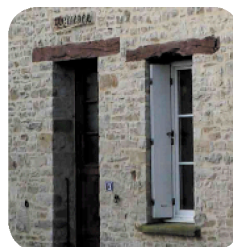
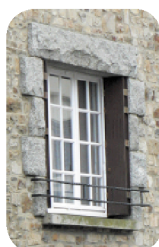
> **Les fenêtres sont souvent disposées à la limite du toit.** Les boiseries sont, la plupart du temps, peintes.

Les fenêtres d'origine présentent toutes des proportions rectangulaires verticales dans un rapport hauteur/largeur pouvant varier de 1,4 à 2. Elles sont pourvues de 6 à 8 carreaux.

> **Beaucoup d'encadrements sont en briques.** Dans ce cas, la partie supérieure de l'ouverture est réalisée par un arc segmentaire formant voûte.

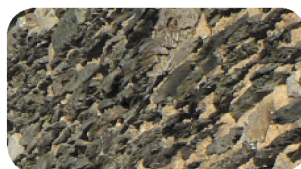
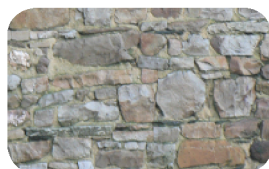
Certaines ouvertures n'ont pas d'encadrement marqué et possèdent simplement un linteau en bois ou granit, et un appui en béton ou ardoise.

On trouve également quelques encadrements en bois, en granit bouchardé ou en ardoise.



• Murs

Les murs de l'habitat traditionnel sont constitués par de la maçonnerie hourdée à la terre ou au mortier de chaux aérienne maigre et par les pierres suivantes : grès et parfois schiste ardoisier en mélange.



La brique était utilisée dans la période allant de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'en 1950.

Les dimensions des pierres d'encadrement sont irrégulières lorsque la construction est antérieure à la moitié du XIX^{ème} siècle. A partir de cette époque, une production industrialisée standardise la taille des pierres pour les jambages.

Il est essentiel de préserver la forme et l'ambiance du bâti ancien, individuellement mais aussi collectivement, afin de préserver le cadre de vie et l'attrait du bourg.

Principes à garder en mémoire

- Respecter les structures du bâtiment existant, les techniques constructives.
- Préserver l'organisation de ses volumes et de ses façades.
- Privilégier une extension plutôt qu'une modification de la forme.
- Miser sur la sobriété et la simplicité qui facilitent l'harmonisation des formes et des matériaux.

Restaurer les maçonneries

La maçonnerie ancienne en pierre se caractérise par une certaine souplesse, qui tient aux liants principaux, la terre et la chaux, et à une porosité qui nécessite une bonne respiration des parois. Les structures intérieures en bois (charpente et plancher) s'harmonisent avec la pierre : elles acceptent aisément les déformations et les changements hygrométriques qu'elles contribuent à réguler.

Il est donc important de respecter ces caractéristiques du bâti ancien. On trouve aujourd'hui tous les matériaux identiques ou compatibles avec les maçonneries anciennes. Il faut privilégier leur emploi pour préserver les qualités de la structure bâtie.

• Les murs

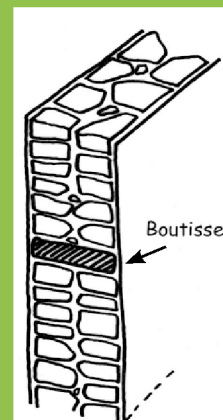
> **Ouvrages en sous-œuvre et confortement des structures** : ce sont des interventions qui ne peuvent être réalisées que par un professionnel. Elles nécessitent une bonne connaissance des reports de charges et des conséquences de toute modification (par exemple la création d'une nouvelle ouverture peut nécessiter un soutien particulier des charges qui vont se reporter sur les jambages).

> **Réparation des parements** : les petits travaux de reprise des maçonneries de moellons peuvent être exécutés aisément. Il est important de :

- réutiliser les pierres existantes si celles-ci sont en bon état,
- conserver un alignement et une épaisseur de joint, identiques à celui du reste du mur,
- introduire des pierres longues traversante (boutisses) pour solidariser le nouveau parement à l'autre face, et harper* les moellons au raccord avec les parties conservées,
- utiliser un mortier de même nature que le mortier d'origine de façon à ne pas créer de différence de comportement d'une partie de la maçonnerie, et dans la même teinte. Il sera composé de chaux aérienne naturelle, de chaux hydraulique naturelle pour accélérer la prise et d'un sable local non lavé qui donne une teinte chaude et ocrée aux maçonneries.

Eviter les reprises de maçonnerie au mortier de ciment. Cela introduirait une zone rigide et imperméable risquant de créer de nouveaux désordres.

PETIT RAPPEL AVANT D'AGIR
Toute modification de l'aspect extérieur, l'extension, le changement de destination, la création d'un bâtiment, nécessitent une déclaration de travaux ou une demande de permis de construire à déposer en mairie. L'autorisation doit être acquise avant de passer définitivement commande à une entreprise, ou avant l'achat des matériaux.



*Harper : façon d'alterner les pierres de taille, verticalement et horizontalement, pour rendre un chaînage d'angle ou un piedroit plus solide de la maçonnerie de moellons.



• L'enduit

Certains murs en pierres étaient destinés à être enduits. Seule les pierres de taille, finement ciselées, étaient apparentes. Les enduits protègent de la pluie tout en restant perméables à la vapeur d'eau :

- laissant s'échapper l'humidité remontée depuis le sol dans l'intérieur du mur,
- protégeant les moellons, pas toujours constitués de pierres de bonne qualité, des eaux de ruissellement. Sous l'effet du gel, l'eau infiltrée dans les pierres trop poreuses ou fissurées les fait éclater.

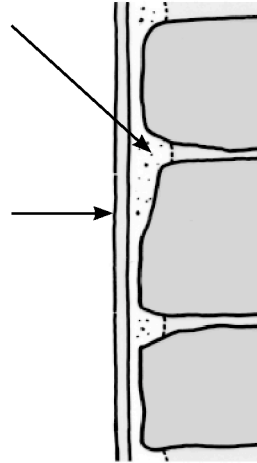
L'**enduit traditionnel** est composé d'un mélange de chaux aérienne et de sables locaux et éventuellement de pigments naturels. Ces derniers donnent à l'enduit la couleur du terroir, toujours dans les tons de la pierre.

Dressé en deux à trois couches, l'enduit doit être tiré assez finement.

- La (ou les) première couche assure l'accrochage sur les pierres, fait le lien avec le mortier de la maçonnerie, contribue à l'imperméabilité et permet de redresser les irrégularités du mur. Elle est plus riche en chaux et le sable utilisé est assez gros (0 à 5 mm).

- La dernière couche, qui joue un rôle protecteur et décoratif, comprend des agrégats plus fins en général (0 à 2 mm). Elle est peu épaisse, serrée et lissée. C'est à celle-ci qu'est ajoutée l'éventuelle coloration apportée par des pigments naturels minéraux (les ocres) qui vient renforcer la couleur du sable et des fines. L'enduit ne doit pas être gratté : il doit être taloché, éventuellement brossé/balayé.

- Pour apporter une coloration plus marquée, ou pour rénover un enduit, l'utilisation d'un badigeon de chaux est préférable en finition. Il apporte une teinte douce et un aspect velouté qui accroche agréablement la lumière, se patine, assainit et laisse respirer l'enduit.



- **Le rejointoiement** : il doit être réalisé au mortier de chaux aérienne. Il ne doit pas être en creux, mais affleurer par rapport au parement des moellons, le recouvrant en partie quand celui-ci est très irrégulier. Le mortier ne doit pas être lissé, il est raclé avec le plat de la truelle et légèrement balayé. Le mortier de rejointoiement doit **rester dans le ton de la pierre**.

Conseils :

- Ne pas mettre en œuvre un enduit en surépaisseur par rapport aux pierres d'encadrement. L'enduit donne alors un effet boursoufflé qui alourdit l'allure du mur, et les encadrements de fenêtre se retrouvent en creux.
- Ne pas dégager les chaînes d'angles si elles sont irrégulières et au même nu que les moellons du parement.
- Ne pas rejointoyer ou enduire au ciment un mur maçonné à la chaux. Les joints ciments sont non seulement disgracieux (gris, ils tranchent avec la couleur de la pierre) mais néfastes pour la pierre, trop rigides et imperméables. Le mur devient beaucoup moins perméable à la vapeur d'eau, ce qui induit des risques d'insalubrité du logement, l'humidité des murs s'évacuant par sa face intérieure. Ce même problème se pose avec encore plus d'acuité avec un enduit ciment ou plastique.
- Ne pas utiliser de baguettes d'angle en métal ou en plastique. Elles introduisent une rigidité géométrique qui ne convient pas aux constructions anciennes.
- Sont à proscrire les enduits rustiques écrasés, les tyroliens, griffés et jetés à la truelle.

Mais au préalable ...
dans tous les cas avant de
mettre en œuvre un enduit,
il faut vérifier que le support
est sain. Sinon il faut
procéder aux interventions
nécessaires pour préserver le
mur des remontées capillaires
et fuites d'eaux.

Restaurer le bâti à Thourie suite

• Les baies et leurs encadrements

Les ouvertures constituent un ensemble qui organise la façade. Toute création d'une ouverture nécessite de prendre en compte les proportions, les alignements et la configuration des murs pour ne pas déséquilibrer le jeu des ouvertures.

> Les existants à réparer :

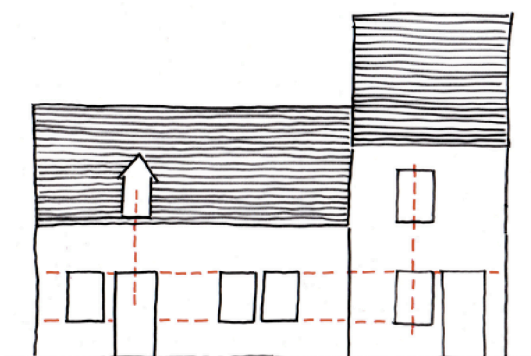
La reprise des encadrements endommagés devra se faire à l'identique de l'existant ou copié sur un modèle voisin de même époque, en veillant à préserver des appuis sans saillie. Il faut préserver les arcs de décharges qui soulagent les linteaux.

> Créer de nouvelles ouvertures :

Il est important de respecter la position et les proportions traditionnelles des ouvertures.

Le positionnement dans la façade d'une nouvelle baie ne doit pas être pensé uniquement en fonction de l'utilisation de l'espace intérieur qu'elle va éclairer. Elle doit s'inscrire dans le respect de l'organisation de la façade et des ouvertures existantes :

- Les simples fenêtres doivent avoir la même hauteur d'allège* et sous linteau sur un même niveau. A l'étage, respecter les allèges basses et prévoir des barres d'appui fixées au tableau extérieur pour obtenir la hauteur de protection réglementaire (1 m).
- Entre deux niveaux différents, les fenêtres doivent être superposées, y compris pour les lucarnes qui doivent être positionnées de préférence au-dessus d'une baie existante.
- Ouvrir en façade arrière ou en toiture. Les percements en pignon seront limités à un par niveau.
- Respecter les formes et proportions traditionnelles : les fenêtres sont plus hautes que larges avec une proportion hauteur/largeur variant de 1,4 à 2.
- Pour assurer un large éclaircissement, il vaut mieux créer côte à côte deux fenêtres de format traditionnel (voir croquis ci-dessous), que de mettre en œuvre une fenêtre très large.
- On peut également gagner de la luminosité en employant des couleurs très claires à l'intérieur de l'habitation. Traditionnellement les murs étaient entièrement chaulés.



Respecter les alignements de linteau, d'allège et de superposition des baies.



Encadrement avec arc de décharge

*Allège : partie inférieure d'une fenêtre, entre le sol et l'appui.



Refaire une toiture

Les toitures restent les éléments les plus présents dans le paysage, il est donc important que la couverture s'harmonise avec celles qui l'environnent.

• Les matériaux

> **Employer l'ardoise, qui est le matériau traditionnel.** Des matériaux de substitution (gris ardoise) pourront être utilisés pour des bâtiments annexes s'ils s'harmonisent avec l'environnement.

> Soigner les détails : l'élégance d'une couverture tient beaucoup aux finitions de la périphérie des versants et des raccords avec les autres pans, les cheminées, les lucarnes.

• Les panneaux solaires

Ils doivent être intégrés dans la couverture et plutôt installés sur des pans de petites dimensions. Leur localisation doit être organisée.

Entretien la toiture

La couverture est avant tout une protection du bâti, il faut veiller au bon cheminement de l'eau et à son évacuation normale : entretenir les chéneaux, remplacer les tuiles abîmées...

Les menuiseries et ferronneries

La fenêtre produite aujourd'hui a beaucoup évolué, multipliant formes, couleurs et matériaux. L'adaptabilité des modèles de séries industrielles facilite la mise en place sur le bâti ancien de types nouveaux qui ne correspondent plus à l'identité originelle des constructions. Vantail à un carreau, croisillons métalliques, menuiserie métallique ou PVC, volets roulants, sont de plus en plus utilisés en rénovation du bâti ancien.

Il s'ensuit des modifications importantes de l'aspect des façades. Si certaines solutions sont discrètes et tentent de s'adapter et trouver une harmonie avec le bâti, d'autres s'inscrivent en déni des principes de base : volets roulants dépassant le nu des murs, mélanges dissonants de couleurs et de matériaux, mélanges de types de volets et de fenêtres, cadres trop épais qui alourdissent la menuiserie et réduisent l'éclaircement.

• Recommandations générales

Les menuiseries doivent être traitées dans le même esprit (couleur, type de volets, nombre de carreaux par vantail...) sur toutes les façades d'un bâtiment ou d'un ensemble bâti. Le choix se fera dans la typologie locale traditionnelle, en tenant compte de l'époque de construction de la maison.

> Respecter l'aspect et les proportions des menuiseries anciennes : nombre de vantaux, panneaux, divisions, imposte, appui et jet d'eau, section apparente des moulures des bois, dessin des petits-bois. Si besoin, la menuiserie doit être réalisée sur mesure.

> Privilégier le bois, de préférence d'essences du pays telles que le chêne ou le châtaigner bien adaptées à notre climat. Il est naturellement isolant, c'est un matériau sain et renouvelable.

> Conserver les dormants* existants ou les remplacer à l'identique. Exclure la pose d'un second dormant en rénovation d'une fenêtre. Cette solution, souvent proposée, augmente la largeur apparente.

> La qualité du vitrage est importante pour économiser l'énergie.

> Fenêtres et volets étaient généralement peints. La peinture constitue la meilleure protection du bois et la plus durable pour des peintures de bonne qualité (peintures traditionnelles à l'huile de lin) bien mises en œuvre (10 à 15 ans).

Les menuiseries constituent une part importante de l'esthétique d'une façade, un soin particulier doit leur être apporté pour concilier confort et harmonie avec l'ensemble de l'édifice.



***Imposte ou dormant** : partie fixe d'une fenêtre scellée à la maçonnerie de la baie.



Restaurer le bâti à Thourie fin

• Les fenêtres

Elles sont constituées de deux vantaux à trois ou quatre carreaux aux proportions plus hautes que larges, ou éventuellement à un vantail dans un esprit contemporain. Les fenêtres de lucarnes comme les petites fenêtres que l'on trouve parfois sont à un seul vantail de 4 carreaux. Le jet d'eau aura de préférence un profil en doucine.

Les gerbières étaient constituées d'une porte pleine à lames jointives. On peut vitrer cette ouverture et poser un garde-corps à l'intérieur pour qu'il soit plus discret.



• Les portes

> Il est préconisé de garder une menuiserie différenciée pour la porte d'entrée principale. Par exemple, la partie supérieure de la porte principale pourra être vitrée (4 ou 6 carreaux) et les portes annexes en bois plein à lames jointives ou peu percées. La porte à husset est un modèle intéressant à reprendre.

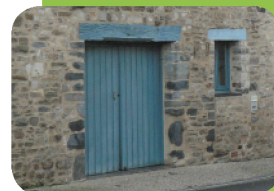
> Pour les portes de grange, il faut adapter des huisseries qui permettent de préserver leur volume.

Elles peuvent permettre la création d'un garage ; la porte en bois à lames peut être coulissante sur un rail métallique.

Vitrée, elle peut aussi éclairer un séjour et entrer dans une composition plus contemporaine de la façade.

Eviter de boucher ou réduire cette porte charretière avec de la maçonnerie et préférer les solutions de menuiserie, plus souples et plus esthétiques.

> Préserver les ferrures anciennes si possible.



• Les volets

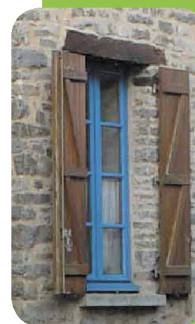
Au 19^{ème} siècle les contrevents se sont généralisés, aujourd'hui fréquemment nommés volets au même titre que les volets intérieurs qui, plus anciens, ont longtemps été le seul mode pour occulter la partie vitrée tout en préservant du froid.

Ils sont traditionnellement à lames de bois verticales reliées par des barres ou de larges pentures avec ou sans écharpe.

> Penser que les volets battants existants peuvent être motorisés tout aussi efficacement que des volets roulants.

> L'installation de volets roulants doit privilégier des caissons intérieurs afin de ne pas modifier les proportions de la fenêtre et de ne pas priver de lumière.

Pour les bâtiments relevant d'un intérêt particulier, on pourra songer aux volets intérieurs qui ne modifient pas l'allure de la façade.



• Les ferronneries

Pour les rambardes elles sont constituées de simples fers ronds verticaux pour les barreaux, et de fers plats ou bombés pour la main courante. Les gardes-corps de fenêtre d'étage peuvent être un peu ouvragés.

Les ferrures anciennes peuvent être réutilisées et peintes de la même couleur que les menuiseries.



Aménager les combles

Les combles doivent être aménagés de façon à préserver une bonne ventilation de la charpente.

Traditionnellement, les maisons rurales n'ont pas d'ouverture en toiture.

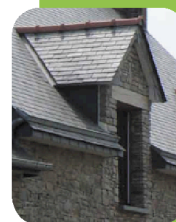
- **Créer des lucarnes** si la toiture le permet (comble à surcroît).

Conserver le type de lucarnes local : gerbières.

Leur axe central doit être aligné avec celui d'une porte ou d'une fenêtre au niveau inférieur, et reprendre la forme et couverture de la lucarne existante.

- **Installer des châssis de toit**

Ils doivent rester discrets (peu nombreux et bien encastrés) et de petite taille (plus hauts que larges jusqu'à 78 x 98 cm).



Créer des extensions

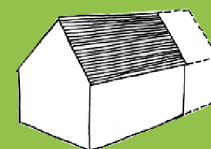
Pour trouver un peu d'espace supplémentaire plusieurs solutions sont possibles :

- **Une extension**

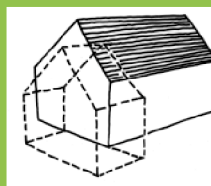
Deux solutions à privilégier :

> Le prolongement du volume existant, éventuellement avec un décalage qui permet de mieux gérer le raccord des maçonneries.

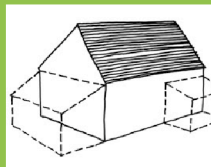
> L'accolement d'un volume plus petit à la manière d'un appentis, plutôt adossé à un pignon.



Prolongement du volume



Ajout d'un volume similaire en décalage



Accolement d'appentis simples

- **Un bâtiment indépendant**

Il devra s'inspirer des bâtiments existants pour la proportion des volumes, la forme de toiture et l'ensemble des matériaux à harmoniser.

Pour les extensions qui ne seraient pas construites dans la même pierre que les bâtiments existants, elles seront recouvertes d'un enduit type mortier de chaux aérienne et sable local.

Attention ! Il faut exclure les solutions qui altèrent les caractéristiques locales du bâti : modification de pente ou de forme de toiture, rehausse des maçonneries.

Principes à respecter

- Prendre en compte l'environnement proche et lointain, le bâti s'inscrit dans plusieurs échelles de paysage.
- Respecter les textes réglementaires indiqués dans la Carte Communale.

Bien implanter la nouvelle construction

• Les règles à suivre

La condition élémentaire d'une bonne intégration consiste à adapter le bâtiment au terrain et à son environnement et pas l'inverse.

Le choix de l'implantation doit être le résultat d'un travail préliminaire qui sera générateur d'économies, de qualité de vie et d'une bonne intégration dans l'environnement bâti, paysager, naturel.

• Prendre en compte le cadre bâti environnant

Il est préférable que l'orientation du bâtiment principal reprenne l'orientation de la majorité des constructions voisines.

L'implantation par rapport à l'espace public doit elle aussi être respectée pour préserver la cohérence du bâti et l'ambiance des espaces collectifs. L'implantation principale à proximité de la rue préserve de vastes espaces tranquilles de jardins et vergers.

• Réfléchir les accès, la relation à la rue

Pour préserver une cohérence du bâti ancien et du bâti récent, il est préférable que l'un au moins des bâtiments soit implanté en limite sur la rue. Les modalités d'accès sont à organiser :

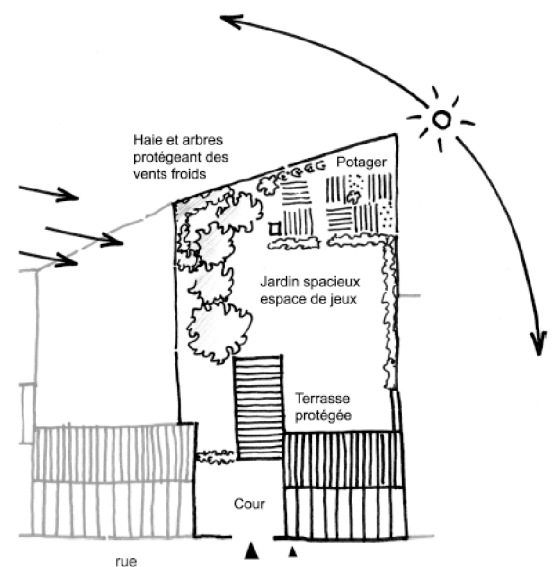
> Les maisons anciennes comportaient souvent une entrée sur rue ce qui préservait une certaine intimité à l'ensemble de la propriété. Ce n'est plus le cas lorsque l'entrée effective de la maison est reportée au centre du terrain.

> L'accès des véhicules est plus agréable lorsqu'il se fait par un espace ouvert, sans barrière à ouvrir : une cour peut être réservée en accès direct sur rue, le caractère privatif peut être marqué simplement par un changement de revêtement de sol, une ligne de pavés, une haie basse, un muret, deux piliers, la boîte aux lettres.

> La façade sur rue permet aussi d'une part de participer à sa composition et d'autre part d'y faire vivre une certaine convivialité participant ainsi à l'ambiance du village.

• Tirer parti du climat local

Ensoleillement, vent froid donnent des indications pour situer le bâti de façon à se préserver des désagréments et profiter de la chaleur et de la lumière naturelles. Le sud est l'orientation la plus agréable pour les pièces principales. La couverture peut accueillir des panneaux solaires.



Les volumes

Ce sont la forme d'un bâtiment et son positionnement, que l'on perçoit en premier lieu, et qui donnent au bâtiment sa personnalité et sa faculté d'insertion.

Il faut s'inspirer des volumétries traditionnelles.

• Le volume de base

> **Volume à base rectangulaire ou composé de plusieurs éléments à base rectangulaire accolés.** Le volume peut s'inscrire sur 1 à deux niveaux plus un surcroît pour les combles. La présence de ce surcroît est importante pour le respect des proportions.

Dans un secteur déjà partiellement bâti et présentant une unité d'aspect, la hauteur du nouveau bâtiment doit être dans la moyenne des hauteurs des constructions avoisinantes.

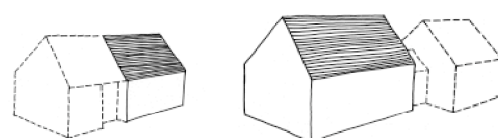
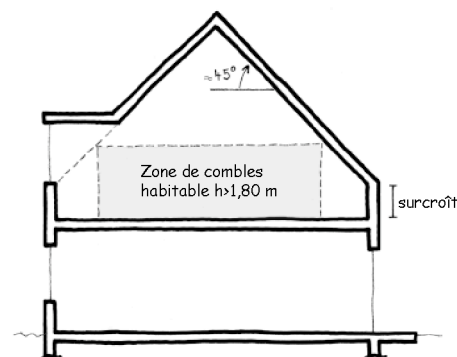
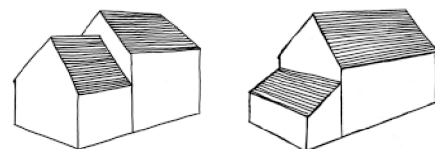
> **Couverture à deux versants symétriques.** Le faîtage est obligatoirement axé dans le sens de la plus grande longueur. La pente de la toiture sera comprise entre 40 et 45°.

Les toitures monopentes sont à réserver à des locaux de proportions modestes (au-delà de 4 m de largeur: le mur de soutien présente une pente trop importante) ou à des volumes accolés en appentis.

• Les compositions possibles

Il faut composer avec des volumes simples et créer une hauteur de surcroît en comble pour préserver les proportions des façades, toujours en respectant les volumétries traditionnelles.

Il vaut mieux envisager dès la construction du bâtiment principal la localisation d'extensions futures.



Les façades et leurs ouvertures

• Organiser la composition, les proportions des ouvertures

> Conserver le principe de proportions des ouvertures (plus hautes que larges, y compris pour les portes de garage) et les alignements quand plusieurs niveaux se superposent.

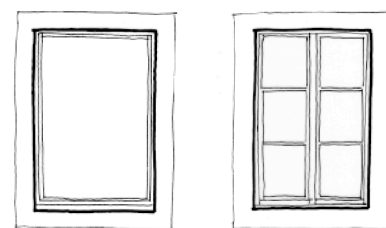
> Opérer de même pour les menuiseries: il est préférable de prévoir des fenêtres à 6 ou 8 carreaux apparents plus hautes que larges, ou éventuellement des fenêtres à 1 vantail dans un esprit contemporain élégant. Éviter les fenêtres à petits carreaux, les fenêtres à 2 vantaux de 1 carreau, les fenêtres à carreaux plus larges que hauts.

> La mise en œuvre de lucarnes ne doit se faire que sur un comble à surcroît.

• Les matériaux et les couleurs

Pierre, chaux, bois, terre peuvent conserver de nombreux usages dans l'architecture d'aujourd'hui. Les choisir facilite l'harmonie des constructions neuves avec le bâti ancien. La relative homogénéité de celui-ci tient en grande partie à la palette restreinte des matériaux et des couleurs.

Respecter les palettes de couleurs définies pour la commune. Éviter les couleurs trop soutenues, et les teintes trop proches du blanc.



Construire à Thourie fin

Les vérandas

Une véranda peut s'inscrire parmi les ouvertures de la façade. Elle peut aussi servir d'espace intermédiaire pour articuler des volumes, d'espace de transition entre l'intérieur et l'extérieur.

Même si elle n'est pas construite d'emblée, il faut essayer de la prévoir pour assurer une bonne intégration à l'ensemble du bâtiment.

- Les **matériaux** préférables sont le bois et le métal. Le bois est plus chaleureux et isolant. Le métal permet des montants d'une plus grande finesse.

La couleur des huisseries doit être foncée pour mieux s'intégrer.

- Sa **volumétrie** doit s'insérer en harmonie avec l'ensemble bâti, respecter pentes et proportions.

- Il ne faut pas perdre de vue que la véranda fonctionne comme une serre, il faut lui prévoir une couverture ou un système de **protection** extérieure pour l'été et des ouvertures de ventilation.

- **Quelle orientation privilégier selon l'usage envisagé?**

> **Sud/sud-ouest :**

Les apports énergétiques sont excellents en demi-saison mais le lieu devient invivable en été si son volume n'est pas protégé. Une surface importante offrira un bon rendement énergétique en hiver, lorsque le soleil est bas sur l'horizon. En été, les vitrages de couverture risquent de créer d'importantes surchauffes : il faut protéger par un store extérieur et des arbres à feuilles caduques en écran.

> **Sud-est/est :**

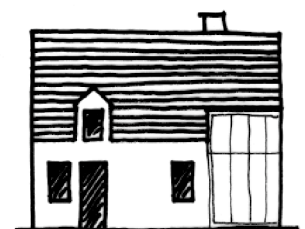
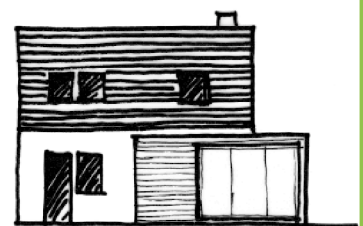
Le sud-est est une orientation privilégiée pour les vérandas. Les vitrages captent les premiers rayons du soleil, les grosses chaleurs de soir d'été sont plus supportables.

> **Ouest :**

Cette orientation permet de profiter pleinement des fins de journée et des couchers de soleil au printemps et à l'automne mais ne protègent pas des pluies et du vent dans notre région.

> **Nord :**

Il s'agit de l'orientation traditionnelle des verrières des ateliers d'artistes, en raison de la régularité de la lumière, de la suppression des effets d'ombre. Utile en matière de protection climatique, elle est toutefois peu recommandée pour un séjour qui restera froid et difficile à chauffer.



Chaque bâtiment s'insère dans un ensemble plus large et concourt à la tonalité colorée des paysages, au caractère de silhouette du village, des rues. Des touches trop fortes (couleurs très claires, trop vives ou trop contrastées) viennent rompre cette harmonie.

L'emploi de la couleur s'est diversifié avec l'évolution des techniques, et les effets de mode ont ouvert le bâti à de multiples influences, parfois banalisantes (P.V.C. blanc). La couleur doit être utilisée à bon escient, sans excès, et respecter les nuances traditionnelles.

Mode d'emploi de la couleur

> **Penser le choix de la couleur dans son contexte** (le bâtiment lui-même, pris dans son ensemble, mais aussi ses voisins), plusieurs couleurs vont s'y côtoyer. **Les couleurs des matériaux locaux traditionnels donnent une base sur laquelle il faut s'appuyer pour s'intégrer, c'est la couleur du terroir.**

> Être prudent en fonction du support de la couleur : une peinture sur des volets peut être facilement renouvelée, la couleur changée... Un enduit ou un matériau teinté dans la masse resteront en place pour des décennies.

> Confronter des échantillons de matériaux et de couleurs à la lumière naturelle pour éviter des surprises.

> **Les couleurs soutenues sont à utiliser avec prudence en quantité mesurée, l'effet en grande surface peut être très différent et très prégnant dans le paysage.**

> Ne pas employer de couleurs vives et les blancs qui accrochent excessivement le regard dans un paysage essentiellement composé de teintes atténuées, moyennement à faiblement saturées.

> La pierre ne doit pas être peinte pour préserver ses échanges constants avec l'air.

Quelques principes et définitions à connaître :

> **Les couleurs sont diversement perçues en fonction de la lumière** (plus la façade est ensoleillée plus elle paraîtra claire), **de la texture des matériaux** (rugueuse elle paraîtra plus sombre), de la distance (l'éloignement uniformise) et aussi en fonction de ce qui les environne.

> Les couleurs évoluent avec le temps, plus ou moins subtilement selon les matériaux.

> La couleur peut être précisée par plusieurs caractéristiques :

- **Luminosité** (clarté, valeur) = c'est l'évaluation sur l'échelle du gris (du clair au sombre) de la couleur.

- **Saturation** (densité) = c'est le degré de pureté de la couleur (couleur saturée = couleur vive).

- **Contraste** = c'est le rapport d'opposition qui peut être de plusieurs types : luminosité, saturation, teinte...



Nuance des enduits

La couleur doit être pensée pour l'ensemble des façades d'un bâtiment et en fonction de l'ensemble bâti dont il fait partie.

- > Réaliser un essai sur site en vraie grandeur sur 1 m² avant de valider le choix de la nuance.
 - > La couleur des joints et des enduits doit s'harmoniser avec celle de la pierre.
 - > En cas d'utilisation de bardages bois pour des extensions ou des annexes, celui-ci doit rester brut.
 - > Les badigeons peuvent être employés en couleurs variées (mais peu soutenues), toujours à la chaux naturelle. Celle-ci donne un ton d'aspect mat, soyeux et nuancé qui convient bien avec les nuances de la pierre et des enduits traditionnels. L'ensemble se patine harmonieusement dans le temps.
 - > **Proscrire le rejointoiement des pierres au ciment gris ou blanc qui met trop en avant le maillage de la pierre et alourdit les façades.**
 - > Proscrire les peintures qui apportent une couleur en aplat uniforme sur laquelle la moindre salissure saute aux yeux.
 - > Ne pas utiliser de peinture sur la pierre taillée, utiliser uniquement le lait de chaux.
 - > Les enduits seront teintés dans la masse par l'utilisation de sables naturels ou de colorants à base d'ocre. Dans les enduits à la chaux aérienne, c'est le sable qui donne la couleur, alors que dans les enduits à la chaux hydraulique, c'est la chaux qui imprime sa blancheur. Il est donc préférable d'utiliser la chaux aérienne pour conserver les couleurs du terroir, en mélange avec du sable local non lavé ou de la terre.
- Eviter les enduits prêts à l'emploi qui sont plus chers et uniformisent le bâti.

Couleurs des menuiseries

Fenêtres, volets, portes et barres d'appui peuvent être mis en couleur. Leur coloration donne relief et animation à la façade.

- > Eviter le blanc pur, le vernis ou les couleurs trop brillantes. **Préférer les couleurs traditionnelles : vert, bleu, gris-vert, rouge lie de vin...**
- > Les fenêtres peuvent être plus claires que les volets, sans l'être trop.
- > Les portes peuvent être peintes dans un ton plus soutenu que les volets.
- > Les pentures et les crémones doivent être peintes à l'identique des menuiseries.
- > Utiliser des peintures d'aspect mat et satiné.
- > Grilles, garde-corps et mains courantes sont traditionnellement dans des teintes foncées à sombres.



L'identité du bourg, son caractère passent par l'architecture des bâtiments, l'aménagement des espaces publics, mais aussi par le traitement des limites de propriété et le soin qu'y apportent les habitants.

Les clôtures

• Dans le bourg, les clôtures sont majoritairement pleines : présence de nombreux murets en pierre ou de murets béton, haies denses et taillées.

Dans le prolongement des bâtiments, les murs étaient construits dans le même matériau, ils offraient une cohérence. Il faut les préserver dans la mesure du possible.

Au sein du bourg, sur rue, privilégier la réalisation de clôtures constituées des éléments suivants :

- > mur en pierre ou en parpaings enduits (dans la teinte de l'habitation), en fonction du mode de construction de la maison,
- > mur bahut dont le muret est surmonté d'une grille ou clôture bois,
- > haie arbustive doublée ou non d'un grillage.
- > le portail doit être discret, en accord avec le type de clôture ou la menuiserie de la maison.



• Les haies arbustives

Taillées, elles mettent en valeur par contraste les végétaux en forme libre implantés à proximité. Libres, elles apportent de la douceur et le côté naturel du végétal.

> Penser à mélanger les essences à feuillage persistant et caduc, les essences indigènes et ornementales.

- Exemple d'essences locales : noisetier, aubépine, genêt, cornouiller, charme, sureau...

- Parmi les essences à feuillage persistant : l'arbre aux fraises (*Arbutus unedo*), le houx, le mahonia, le cotoneaster, la viorne, le céanothe...

- Comme essences ornementales : spirée, seringat, lilas, arbre à perruques, weigelia...

> Employer des arbustes présents aux alentours. Cette clôture végétale, ainsi constituée, s'inscrira plus naturellement dans le site.

> Éviter les haies monospécifiques (thuyas, cyprès, lauriers palmés) qui facilitent la propagation des maladies et banalisent les paysages.

La présence de nombreux murets en pierre s'explique par le fait qu'ils ceinturaient la plupart des parcelles bâties au XIX^{ème} siècle. Ils dessinaient à l'espace public des limites claires et homogènes. Ils étaient traditionnellement constitués de moellons de pierre assemblés à joint vif, parfois consolidés avec de la terre argileuse, jamais enduits.



Une haie de moins de 2 mètres de haut doit être plantée à une distance minimale de 50 cm par rapport à la propriété voisine. Si elle est supérieure à 2 mètres, la distance par rapport à cette limite sera de 2 mètres.



Coffrets et boîtes aux lettres

Lorsque les coffrets électriques et boîtes aux lettres sont incorporés dans un muret, une clôture ou une haie, qu'ils s'harmonisent avec le ton de la façade, ils deviennent discrets.



Intégration des
équipements techniques

Le jardin est un prolongement de l'habitat, une transition avec le domaine public et avec la propriété avoisinante.

Les arbres sont à l'échelle des bâtiments, ils donnent du caractère à nos paysages dans lesquels ils s'implantent pour des décennies. Ils participent pleinement à l'ambiance du bourg.

Le végétal ne doit pas être employé comme simple accessoire décoratif. Élément vivant, il introduit la notion de temps et singularise les lieux en affirmant leurs caractères et usages (exploitations, habitations...).



> Par la variété des essences (floraison, feuillage, hauteurs, formes...), ils agrémentent les rues du bourg.

- > **Penser à utiliser des plantes grimpantes** (vigne vierge, rosier, glycine...) :
- sur des façades abîmées ou monotones,
- pour réunir deux corps de bâtiment aux façades hétérogènes,
- cela permet de créer une douce transition avec l'environnement paysager.



> **Pour une structure végétale pérenne, choisir des essences adaptées au biotope (sol, climat...) et à l'échelle du jardin.** Certains arbres sont défigurés par une taille abusive qui les mutile et les fragilise.

La taille d'un arbre en forme libre doit se restreindre à :

- la suppression du bois mort (à n'importe quel moment de l'année),
- à l'éclaircie de la silhouette : il s'agit d'alléger la ramure de manière à favoriser la pénétration de la lumière et de l'air à l'intérieur (toute l'année, à l'exception de l'époque de développement de la feuille, de sa chute et en période de gel).

La distance de plantation d'un arbre par rapport à :

- une façade, doit comprendre le développement de la couronne plus deux mètres,
- une limite parcellaire, est de deux mètres.

